

Heures d'ouverture de la mairie de Gravières :

Mardi de 9h30 à 12h30

Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Tel : 04 75 37 24 04

En cas d'urgence : 06 77 11 21 88

e.mail : mairie.gravieres@wanadoo.fr

Lettre info n° 10 – novembre 2016

Actualités

- **Un service de taxi Gravières - Les Vans - Gravières** a été mis en place. Tous les jeudis, quatre personnes peuvent prendre ce taxi qui vient les chercher à leur domicile à partir de 9h. Le retour est prévu 2h30 plus tard.
Il faut s'inscrire avant le mercredi 11h au 07 82 07 35 58 ou 06 77 11 21 88.
Le prix est de 7€ aller-retour à régler au chauffeur.
- **Lotissement du Roussillon :**



Le lundi 3 octobre a eu lieu **l'inauguration de la résidence de logements du Roussillon** en présence de Raoul Lherminier (représentant Ardèche-Habitat), de Sabine Buis (députée), de Monique Doladille (mairie de Gravières), de Jean-Paul Manificier (président de la Communauté de Commune), de Samuel Carpentier (directeur d'Ardèche Habitat) et de deux membres du conseil d'administration d'Ardèche-Habitat. Les élus du conseil municipal actuel ainsi que les élus du conseil municipal précédent, tous les habitants de la résidence et du quartier du Roussillon étaient invités. A l'issue de cette cérémonie, un apéritif a été offert par la commune aux personnes présentes.

Il reste 2 terrains constructibles viabilisés (environ 500 m2 chacun) à vendre.

- Nous vous rappelons que le **site Internet** de la commune est opérationnel depuis le mois de mai. Vous y trouverez les dernières informations concernant notre commune. N'hésitez pas à nous contacter si vous-même avez une info qui rentrerait dans une des rubriques. Il y a même une rubrique cuisine....

Au fil des conseils municipaux...

Conseil du 20 juillet 2016 :

- **Les travaux pour améliorer l'acoustique** à la cantine sont terminés.
- Depuis le 1er juillet 2016, la SAUR n'exploite plus le réseau d'eau potable géré maintenant par la régie du **S.P.E.C (Service Public d'Eau en Cévennes)**.
Contact : 04 75 87 54 43.
- Le conseil accepte à l'unanimité d'adhérer à la charte régionale d'entretien des espaces publics « **objectif zéro pesticides** » dans nos villes et nos villages. Cette charte sera signée en septembre avec la F.R.A.P.N.A. (Fédération Rhône – Alpes pour la Protection de la Nature). La commune assurera elle-même le plan de désherbage communal.

Conseil du 08 août 2016 :

- Un CDI à la place d'un CDD est proposé à Jacques Vignaud et Sylvie Prévost.
- Madame Cascini fait valoir des droits à la retraite.

Conseil du 20 septembre 2016 :

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouvelles compétences de la Communauté de Communes (C.de.C.) : collecte et traitement des déchets ménagers, actions de développement économique intéressant la Communauté, promotion du tourisme dont la création d'un office de tourisme commun avec la C. de C. Beaume-Drobie sous forme d'une SLP (Société Publique Locale).

Travaux de voirie

Le chemin du Moulin Vieux (la Baumette) et le chemin des Chastangs ont été goudronnés.

La réhabilitation du réseau pluvial sur la RD 113 au Desteil est achevée. Celle du Pradel est en cours.

La piste du Serre de Barre et la piste qui va du Ron de la Lèche à la route des Eynessets (piste du Colombu) ont été reprofilées.

La révision de la route des Avols et divers emplois (rebouchages de nids de poule) est commencée.

L'aménagement du carrefour du Roussillon est prévu dans l'hiver.

Ecole

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1er septembre. Une nouvelle institutrice, Mélissa Sauty, est nommée pour le cycle 3.

L'école, cette année scolaire 2016-2017, accueille 60 enfants répartis comme ceci : 18 dans le cycle 3 avec Mélissa Sauty, 23 dans le cycle 2 avec Virginie Goguel directrice et 19 dans le cycle 1 avec Marcelline Van den Abeele. L'effectif est donc stable.



Le personnel municipal de l'école se compose de 4 personnes pour surveiller les repas, la cour et faire le ménage des classes (Mme Bonnaud, Mme Izem, Mme Boutvillain et Mme Rodeler). Pendant le temps périscolaire, ces personnes s'occupent des petits et font de l'animation.

Jacques Vignaud, comme les années précédentes, reste le Chef de la cuisine.

A la suite d'un diagnostic de la gendarmerie et du Plan de Prévention et Mise en Sécurité (PPMS), des aménagements doivent être installés à l'école et à la cantine :

- Visiophone et alarme intrusion
- Verrous intérieurs, targettes

En cas d'intrusion, les enfants seraient confinés dans les salles de classe.

Les projets d'école

Des rencontres intergénérationnelle sont prévues :

- autour de la châtaigne (ramassage, confiture)
- autour de l'Ecole Autrefois (témoignages, photos)

Les petits, avec leur maîtresse, veulent fleurir l'école. Des conseils pour ces petits jardiniers sont bienvenus.

Écobuage

Un arrêté préfectoral interdit depuis le 1^{er} janvier de brûler des déchets verts. Il ne sera donc plus délivré d'autorisations d'écobuage par la mairie sauf pour les agriculteurs et les cotisants MSA solidaires en tenant compte de la lutte à mener contre le cynips.

Apiculture

Déclaration de ruches 2016 : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016.

Il s'agit d'une obligation annuelle pour tout apiculteur dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>. Pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible.

Vie Associative

- Une nouvelle association a vu le jour, les « **Locaux Locos** » qui ont organisé, cet été, un concert sur la place de la bibliothèque.
- La castagnade annuelle a eu lieu fin octobre à l'initiative de **Patrimoine Graviérois** et de **Rétromotogaz**.
- Le **club Détente et Loisirs** (UNRPA) a proposé à ses adhérents un repas champêtre en juillet et un voyage en Haute-Savoie début septembre.



Agenda

Vendredi 18 novembre : 18h école de Gravières, salle de la cantine- dans le cadre du mois du film documentaire, la bibliothèque « la Serre aux Livres » organise la projection du film de Jean-Luc Cohen « Anoumalé, être et devenir Wayana ».

Samedi 3 décembre : cette année ; Gravières et les Salelles fêtent ensemble le Noël des enfants avec le spectacle « Même pas Peur ». Rendez-vous à 15h à la salle des Salelles.

Dimanche 18 décembre : Le repas des aînés de notre commune se fera dans salle de la cantine à partir de 12h

Proverbe du mois : « Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre ».